

# Gestion de Portefeuille - Benchmarks

Date de mise à jour : octobre 2025

# Gestion de Portefeuille - Benchmarks

## Définition des Benchmarks

Afin de comparer la performance réalisée dans les portefeuilles confiés en Gestion de Portefeuille, et ce en application de l'article 3 de la convention de Gestion de portefeuille, la Société de Bourse a constitué pour chaque portefeuille-type un indice de référence, aussi appelé Benchmark, composé de plusieurs indices référentiels publiés quotidiennement dans la presse financière. Ces indices référentiels sont les suivants :

Classe d'actifs	Description technique
Placements risqués (actions)	Actions de grande capitalisation boursière européennes
	Actions de grande capitalisation boursière mondiales
	Actions de petite capitalisation boursière mondiales
Placements alternatifs	Marché immobilier européen
	Marché immobilier mondial
	Autres alternatifs représentés par le cash EURO
Placements à terme fixe	Obligations souveraines européennes
	Obligations d'entreprises de qualité européennes
	Obligations high yield européennes
Placements à terme fixe	Obligations souveraines américaines (US)
	Obligations d'entreprises de qualité américaines (US)
	Obligations high yield américaines (US)
Liquidités	Liquidités EURO cash

Pour chaque portefeuille type, un indice de référence est composé, indice correspondant à la somme pondérée des indices référentiels mentionnés ci-dessus :

	Placements risqués		Placements alternatifs			Placements à terme fixe		Liquidités
	Actions individuelles	Actions diversifiées	Immobilier coté	Immobilier coté diversifié	Autres alternatifs	Obligations individuelles	Obligations diversifiées	Liquidités
Bass	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	95,0%	0,0%	5,0%
Baryton-Bass	0,0%	0,0%	5,0%	0,0%	0,0%	70,0%	20,0%	5,0%
Baryton	10,0%	10,0%	5,0%	0,0%	5,0%	32,5%	32,5%	5,0%
Ténor	17,5%	17,5%	5,0%	0,0%	5,0%	25,0%	25,0%	5,0%
Alto	25,0%	25,0%	5,0%	0,0%	5,0%	17,5%	17,5%	5,0%
Soprano	32,5%	32,5%	5,0%	0,0%	5,0%	10,0%	10,0%	5,0%
Opéra	0,0%	0,0%	50,0%	45,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%
Maestro	40,0%	55,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%

Il est important de noter que la pondération de chaque classe d'actifs pour chaque portefeuille-type dans la détermination de l'indice de référence ne peut présumer de la composition effective du portefeuille. À ce titre, les chargés de clientèle de Leleux Associated Brokers peuvent ainsi, sur simple demande, fournir en agence l'allocation stratégique appliquée par classe d'actifs pour chaque portefeuille type.

## Calcul de la performance

Le calcul de la performance d'un portefeuille confié en Gestion de Portefeuille est effectué le dernier jour ouvrable du mois, sur base des cours de clôture disponibles au moment du calcul. Les valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont valorisées sur la base de leur dernier cours d'exécution disponible sur ce marché réglementé. La Société de Bourse se réserve cependant le droit de modifier ce cours s'il est obsolète ou si les circonstances de marché l'exigent. Les valeurs mobilières non négociées sur un marché réglementé, ainsi que les fonds d'investissement sont valorisés sur la base du dernier cours ou de la dernière Valeur Nette d'Inventaire (VNI) fourni par des fournisseurs de première qualité. Les liquidités sont quant à elles valorisées sur la base des derniers taux de change des marchés de devises internationaux.

Pour calculer la performance d'un portefeuille, la Société de Bourse utilise cette valorisation du portefeuille réalisée le dernier jour ouvrable du mois (valorisation de fin de période). La Société de Bourse reprend ensuite la dernière valorisation du portefeuille calculée le dernier jour ouvrable du mois précédent (valorisation du début de période). Ces deux valorisations sont exprimées en euros. La Société de Bourse calcule ensuite les entrées de fonds et de titres effectuées durant la période, dont elle déduit les sorties de fonds et de titres effectuées durant cette même période (le flux).

La performance mensuelle du portefeuille correspond dès lors au gain réalisé durant le mois divisé par le capital moyen :

- Le gain réalisé est calculé en déduisant de la valorisation de fin de période, la valorisation de début de période et le flux.
- Le capital moyen est calculé en additionnant la valorisation de début de période au flux corrigé.

## Les *inducements*

Dans le cadre de la mission de gestion qui lui est confiée, la Société de Bourse peut percevoir une rémunération (*inducements*) directe ou indirecte d'autres intermédiaires financiers, tels qu'entre autres des dépositaires, des intermédiaires auprès desquels elle fait exécuter des ordres ou les gérants ou promoteurs d'Organismes de Placement Collectifs ou autres instruments financiers, avec lesquels elle aurait conclu des accords financiers.

Cette perception ne nuit pas, dans le chef de la Société de Bourse, à sa mission d'agir au mieux des intérêts du Client, en ce sens que le niveau de rémunération ne peut pas influencer la décision de gestion. Chez Leleux Associated Brokers, la mise en place d'une séparation complète entre le département de Gestion (qui s'assure de la gestion effective du portefeuille du client et qui réalise donc les transactions dans le compte du client) et le département de Contrôle de Gestion (qui s'assure de la comptabilisation des rétrocessions touchées auprès d'intermédiaires financiers) assure le caractère impartial des décisions de gestion.